

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2012

## Absents excusés

. Jacques DOMATTI, Emmanuel COUDEL (*procuration donnée à Simone Valot*) et Jean-Paul MOUREY.

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

-----

Mme le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention d'un lycéen. Dans le dernier compte rendu (séance du 4 avril 2012), une erreur s'est glissée dans le compte rendu au niveau du vote des taux d'imposition. Il s'agit d'une voix contre et de dix pour et non à l'unanimité.

## ⇔ Emprunts et lignes de trésorerie

Pour les travaux d'assainissement et d'eau, des emprunts doivent être contractés.

### EMPRUNT A LONG TERME

	Taux	Intérêts	Frais dossier	Annuités
<b>Assainissement : 130 000€</b>				
<i>sur 20 ans</i>				
Caisse Epargne	4.96	75 712 €	390 €	10 285 €
Crédit Agricole	5.35	82 513 €	260 €	
Banque Populaire	4.96	75 712 €	0	10 285 €
<i>sur 15 ans</i>				
Banque Populaire	4.52	49 718 €	0	11 984 €
ou Caisse Epargne	4.50	49 476 €	390 €	11 984 €
<b>Eau : 45 000 €</b>				
<i>sur 15 ans</i>				
Caisse Epargne	4.50	17 126 €	135 €	4 142 €
Crédit Agricole	5.05	19 445 €	100 €	
Banque Populaire	4.52	17 209 €	0	4 167 €
<i>sur 12 ans</i>				
Caisse Epargne	4.12	12 263 €	135 €	4 771 €
Crédit Agricole	4.75	14 296 €	100 €	
Banque Populaire	4.33	12 936 €	0	4 628 €

Après discussions, le Conseil décide de choisir à l'unanimité :

- Assainissement : durée 15 ans, taux de 4.52 % à la Banque Populaire.
- Eau : durée 12 ans , taux de 4.12% à la Caisse d'Epargne

### EMPRUNT A COURT TERME

Un Prêt Relais doit être contracté en attente de l'encaissement du FCTVA (part ETAT)

	Taux variable	Taux fixe	Frais dossier
<b>Assainissement : 64 000 € sur 2 ans</b>			
Caisse Epargne	2.23	2.44	192 €
Banque Populaire	1.92	3.30	0
<b>Eau : 20 000 € sur 2 ans</b>			
Caisse Epargne	2.23	2.44	75 €
Banque Populaire	1.62	3.30	0

Le Conseil adopte, à 12 voix Pour et une Abstention, le Prêt Relais de la Banque Populaire pour l'assainissement et l'eau à un taux variable de 1.92 %.

## LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil accepte à l'unanimité l'ouverture d'une ligne de trésorerie, pour compenser l'attente de versement des subventions, d'un montant maximal de 180 000 € pour l'assainissement et de 35 000 € pour l'eau.

La banque retenue est la Caisse d'Épargne.

### ⇔ **Subventions voyage scolaire**

Une demande de subvention avait été demandée par l'école pour un voyage scolaire à Pierrefontaine les Varans (3 jours) et une journée à Nancray. Le conseil municipal avait demandé deux devis comparatifs non fournis à ce jour.

Aucune décision n'est prise sans l'apport de ces pièces.

### ⇔ **Travaux de la place**

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis des entreprises concernant de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'aménagement de la place.

3 entreprises ont répondu : Bonnefoy, Sacer et Roger Martin

Après contrôle par le cabinet BEJ, la moins disante est Roger Martin pour un montant de 196 948.50 € HT

Pour le réseau éclairage, trois entreprises ont répondu sobeca, Vigilec et Cegelec. A été retenu la moins disante l'entreprise Vigilec pour 17 200 € H.T.

Le conseil accepte à l'unanimité les deux entreprises Martin et Vigilec et autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la réalisation des travaux.

### ⇔ **Subventions diverses**

Pour les travaux de la place des subventions peuvent encore être demandées

- FISAC (ETAT) sur les parties stationnement, aménagement et accès devant commerce et coiffeuse. Taux maximum 30 % du montant de ces travaux à définir.
- SYDED 25 % sur la partie éclairage public : total travaux 1<sup>ère</sup> tranche 29 750€ HT.
- ADEME : nouvelle aide pour les petites communes de moins de 2000 habitants.

Mme le Maire se renseignera si le cumul Syded et Ademe est possible pour la partie éclairage de la place et une demande sera déposée avant le 31 mai.

Une demande de subvention ADEME sera également demandée pour l'aménagement de l'éclairage public en étude sur la rue Dornier.

Le conseil approuve à l'unanimité ces demandes de subvention et autorise Mme le Maire à réaliser les dossiers.

### ⇔ **Point sur logement vacant école**

Mr Gérard MOREL présente un plan d'aménagement du logement vacant de l'école.

Le devis des travaux (isolation déplacement escalier grenier, peintures, plomberie) est estimé à 47 000 €

Le conseil approuve le plan d'aménagement.

### ⇔ **Divers**

- Vente des bois à Pouilley les Vignes : tous les articles ont été vendus pour un montant de 69 168 €.
- Nouveau président du comité d'animation : M. Robert AMET.
- Conseil d'école: 51 élèves actuellement et 57 élèves à la rentrée.  
Un achat de chaises et de tables est demandé pour la rentrée.

- Demande de M. Bernard Michaud : mettre la rue des grands vergers à sens unique en interdisant le passage sens rue DORNIER .rue GAFFIOT à partir de chez M. COLIN pour une question de sécurité. Ce sens interdit gênerait l'accès des véhicules agricoles.
- Demande de M. Damien DOMATTI, lycéen à Gray. Un projet de Raid au Maroc en novembre 2012 avec deux voitures 205 aménagées conduites par 2 équipages de lycéens est en préparation. Damien demande une participation financière, si possible, de la commune : soit en offrant un jour de location de la salle des fêtes où un repas va être organisé par les élèves le 09 juin prochain, soit par une subvention.  
Pour la salle des fêtes, un règlement intérieur a été validé et aucune dérogation au fonctionnement ne sera accordée. Concernant la participation financière, la même demande avait été faite par un autre lycéen, le conseil municipal avait refusé : la priorité de la commune est d'aider uniquement les écoles de LIESLE.
- M. Denys OLLIER fait remarquer que l'Assemblée Générale du FC Val de Loue n'a pas été mentionné sur le bulletin. Elle se tiendra le 16 juin.

Levée de séance 23h15

